



La Société du parc Jean-Drapeau annonce la mise sur pied de son comité-conseil autochtone

Montréal, 14 décembre 2021 – S'étant engagée pour la réconciliation dans son Plan directeur 2020-2030, la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) est fière de présenter son comité-conseil autochtone permanent qui aura pour objectif principal d'assurer que la Société respecte cet engagement. Œuvrant à titre de guide, le comité-conseil contribuera au processus décisionnel du Parc pour toutes les questions autochtones.

Un comité diversifié et riche de savoir

Composé de huit (8) personnes issues majoritairement des Premières Nations, le comité réunit des membres possédant des expériences et des connaissances d'une très grande richesse. Les milieux universitaires, communautaires et corporatifs sont tous représentés et permettront au comité d'avoir une vision transversale des enjeux sur lesquels les membres se pencheront. La Société du parc Jean-Drapeau est honorée par l'engagement des membres à vouloir participer à l'objectif de réconciliation du Parc et souhaite les remercier chaleureusement pour le partage de leur savoir.

Les membres du comité sont :

- **Marie-Ève L. Bordeleau**, Commissaire aux relations avec les peuples autochtones, Ville de Montréal
- **Maya Cousineau Mollen**, Conseillère en développement communautaire pour les Premières Nations et Inuit, EVOQ Architecture
- **Christian Gates St-Pierre**, Professeur adjoint, Département d'anthropologie, Université de Montréal
- **Andrée Labrie**, Coordinatrice à la diversité, Université de Montréal
- **Myriam Landry**, Agente culturelle du Jardin des Premières-Nations, Jardin botanique de Montréal
- **Philippe Tsaronséré Meilleur**, Directeur général de Native Montreal
- **Nicole O'Bomsawin**, Professeure, Institution postsecondaire Kiuna
- **Samuel Rainville**, Conseiller principal aux relations avec les Premiers Peuples, Université de Montréal.

« En tant que site historique au patrimoine exceptionnel de la région métropolitaine, nous avons la responsabilité de mettre en œuvre les principes nationaux et internationaux en matière de réconciliation. La création du comité-conseil autochtone marque le début de plusieurs gestes forts à venir, fondés sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat. Nous sommes très heureux d'avoir débuté ce dialogue significatif avec nos consultants et professionnels autochtones, qui renforce notre vision en termes de gouvernance ouverte. » affirme Isabelle Bonneau, directrice générale de la Société du parc Jean-Drapeau.

« Depuis l'adoption officielle du *Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement 2020-2030* par la Ville de Montréal en avril dernier, notre équipe s'est efforcée de concrétiser notre engagement envers la réconciliation. La mise sur pied de notre comité nous rend très fiers et représente la base de notre plan d'action. Les échanges et recommandations qui émergeront du comité pourront définitivement amener nos réflexions et actions plus loin et faire du parc un lieu privilégié de reconnaissance et valorisation des pratiques et cultures autochtones » confirme Jonathan Cha, conseiller principal en aménagement à la Société du parc Jean-Drapeau.

Un rôle au cœur du processus décisionnel

Le comité, qui se rencontrera tous les deux mois aura un rôle consultatif qui agira directement sur le processus décisionnel du Parc. De façon générale, le comité accompagnera le Parc dans sa démarche globale et intégrée en matière de vérité et de réconciliation, tant au niveau du Plan directeur 2020-2030 que concernant des actions spécifiques à mener (art public, toponymie, commémoration, narration, représentation, etc.) Le comité appuiera également le Parc dans une stratégie de transmission de connaissances pour son personnel.

À propos de la Société du parc Jean-Drapeau

Constituée par la Ville de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau a pour mission de conserver, d'aménager, de mettre en valeur et de développer ce grand parc urbain public, de veiller à la saine cohabitation des activités qui s'y déroulent et d'assurer sa pérennité pour les générations actuelles et futures.

-30-

Renseignements :

Kaven Gauthier

Chargé de communications par intérim

514 922-2634

kgauthier@parcjeandrapeau.com